



BULLETIN  
D'INFORMATIONS  
COMMUNALES

02.99.90.23.79

Site : [www.thehillac.fr](http://www.thehillac.fr)

Mail : [mairie@thehillac.fr](mailto:mairie@thehillac.fr)

**Compte rendu Conseil Municipal de Théhillac  
Séance du 18 juin 2021**

**Sont présents :**

ALLIOT Janique, BENOIT Pascal, BOUGRO Corentin, GUILLAS Michel, HAUROGNÉ Gilles, JOGUET Françoise, LE SOLLIEC-LELEU Cyrille, LEMÉE Christian, MAILLARD Jean-Claude, MUROS LE ROUZIC Mikaël, PELLETIER Thierry, PLAUD Mathieu, QUÉAU Karen, TRESSEL Angélique.

**Pouvoir :**

Alexandra CHEVREUX donne pouvoir à Karen QUÉAU

Jean-Claude MAILLARD est nommé secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance à 19h30.

**Délibérations :**

1. Adhésion à la Fondation du Patrimoine
2. Choix d'une entreprise pour le marché voirie 2021
3. Tarif repas cantine scolaire, après une rencontre avec Convivio
4. Achat décoration de Noël et mobilier urbain
5. Vente d'une partie d'une parcelle communale « rue du Futurocentre »

**Informations au conseil municipal :**

- a. Plantes et embellissement
- b. Point sur l'organisation des élections départementales et régionales
- c. Point sur les travaux de l'église et son avancement
- d. Brocante de l'école le 3<sup>ème</sup> week-end de septembre
- e. Assemblée Générale du Souvenir Français
- f. Agence postale communale
- g. Divers

**Approbation du compte-rendu de séance du 28 mai 2021**

Aucune observation n'étant faite, le compte-rendu de la précédente séance est approuvé à l'unanimité.

**1- Adhésion à la Fondation du Patrimoine**

La Fondation du Patrimoine propose aux collectivités d'adhérer à l'association afin de lui permettre de continuer à sauvegarder et valoriser le patrimoine des communes. La Fondation accompagne la commune de Théhillac dans sa campagne de dons concernant le financement des travaux de l'église. L'adhésion pour 2021 est de 75€ (montant pour une commune de 600 habitants).

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer en 2021 à la fondation du patrimoine.

## **2- Choix d'une entreprise pour le marché voirie 2021**

Une consultation a été lancée pour le marché voirie de cette année auprès de deux entreprises : Charier TP et Lemée LTP. La commission appel d'offres s'est réunie le 15 juin afin de procéder à l'ouverture des plis. Mikaël Muros Le Rouzic donne le résultat de la consultation, qui pour rappel, concerne le chemin rural n°117 qui dessert la Michelais, la route derrière le Parc d'Activités des Brivaudais desservant le village du Bot, un bout de route au lieu-dit La Garenne, la route de la Noë jusqu'au Bout du Pré (nettoyage du fossé) et le chemin d'exploitation qui descend dans les marais vers le bas du Port Bily.

La somme budgétisée pour ce marché est de 20 000€. Le résultat de la consultation dépasse le budget prévu, il est donc proposé aux conseillers d'enlever, pour 2021, le chemin d'exploitation.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'entreprise la moins disante, Lemée LTP pour un montant de 19 188,00€ TTC.

## **3- Tarif cantine scolaire après une rencontre avec Convivio**

Le 3 juin dernier, le maire, Françoise Joguet, adjointe, et Séverine Deniau, responsable de la cantine scolaire ont rencontré le chargé de secteur de l'entreprise Convivio, afin de s'entretenir des tarifs de la prochaine rentrée scolaire et de la qualité des repas.

L'entreprise a annoncé le maintien du prix du repas sans augmentation avec la fourniture du pain. D'autre part, le nombre d'enfants fréquentant la cantine est en augmentation et le sera également à la rentrée.

Le maire demande au conseil municipal s'il souhaite maintenir l'augmentation du prix du repas votée lors du dernier conseil municipal pour la prochaine rentrée scolaire.

Le conseil municipal, à la majorité avec 10 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention, décide le maintien de l'augmentation du repas à 3,50€.

## **4- Achat décoration de Noël et mobilier urbain**

Cyrille Le Solliec Leleu présente aux conseillers les illuminations proposées par la société HTP de Guichen pour les décorations de Noël, et les devis proposés. Il présente également les propositions de la commission « aménagement urbain » ainsi qu'un devis de 1 808,31€ TTC des différents achats concernant le mobilier urbain : une table, une jardinière et une jardinière/banc.

Gilles Hauogné, travaillant pour l'entreprise ayant établi le devis concernant le mobilier urbain, ne participe pas au vote de celui-ci.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte à l'unanimité le devis d'un montant de 4 560€ TTC sur les décorations de Noël avec un paiement sur deux années : 2021 et 2022, et le devis pour le mobilier urbain pour un montant de 1 808,31€ TTC.

## **5- Vente d'une partie d'une parcelle communale « rue du Futurocentre »**

Monsieur et Madame Muros Le Rouzic souhaitent acquérir une partie de la ZC 431, environ 200 m<sup>2</sup>, appartenant à la commune située « rue du Futurocentre » et qui jouxte la parcelle sur laquelle se situe la maison dont ils doivent faire l'acquisition. Cette surface leur permettrait de créer un accès par le fond à leur futur terrain. Cette vente nécessitera un bornage à la charge de la commune.

Mikaël Muros Le Rouzic sort de la salle au moment du vote.

Le maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer sur cette vente.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de vendre une parcelle communale d'environ 200 m<sup>2</sup> de la ZC 431.

Il propose le prix de 20€ le m<sup>2</sup> aux conseillers.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le prix de 20€ le m<sup>2</sup>.

## **6- Informations au conseil municipal**

### **a. Plantes et embellissement**

Cyrille Le Solliec Leleu présente au conseil municipal les projets de plantations de la commission « aménagement urbain » ainsi que les devis sollicités auprès de deux pépiniéristes.

### **b. Point sur l'organisation des élections départementales et régionales**

Le maire fait un point avec les conseillers sur les permanences lors des élections et sur les mesures sanitaires.

### **c. Point sur les travaux de l'église et son avancement**

Les travaux devaient initialement se finir au mois d'avril mais en raison du contexte sanitaire la fin des travaux est repoussée à fin octobre 2021.

### **d. Brocante de l'école le 3<sup>ème</sup> week-end de septembre**

L'OGEC organise la brocante de l'école le 19 septembre 2021. Elle se déroulera autour de l'école.

### **e. Assemblée générale du Souvenir Français**

Le Souvenir Français, qui regroupe les anciens cantons d'Allaire et de La Roche-Bernard, organise son assemblée générale à Théhillac au mois de septembre 2021.

### **f. Agence postale communale**

Le Maire informe les conseillers que l'agence postale communale sera fermée le samedi 17 juillet 2021 ainsi que les samedis du mois d'août. Elle sera également fermée exceptionnellement la semaine du 23 au 28 août 2021.

### **g. Divers**

#### **Redon Agglomération**

Après le départ de Régis Thomazo, un nouveau directeur général des services a été nommé : Monsieur Christophe Bidaud.

#### **Parc d'Activités des Brivaudais**

Le service développement économique travaille sur l'aménagement du Parc d'Activités. Un arbitrage sera fait lors d'une prochaine réunion d'élus pour prioriser les aménagements des Parcs d'Activités communautaires.

#### **Association de Chasse**

L'association organise un ball trap les 31 juillet et 1<sup>er</sup> août 2021 sur le terrain de l'autosprint.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.**

**La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le vendredi 10 septembre 2021 à 19h30.**

# INFORMATIONS DIVERSES

## Incivilités routières

Il a été rapporté en mairie plusieurs graves incivilités routières sur notre commune : excès de vitesse et non-respect du code de la route entraînant la chute de vélos ou piétons. Les conducteurs ne sont pas arrêtés se rendant coupables de non-assistance à personne en danger. De tels agissements doivent cesser, la gendarmerie va être informée et des mesures vont être prises. Il est important de rappeler le bien vivre ensemble et le respect que nous devons avoir les uns envers les autres afin notamment de protéger nos enfants.

## Association Naître-Accompagner-Grandir

L'association Naître-Accompagner-Grandir est nouvellement installée sur Théhillac. Elle a pour but l'accompagnement à la parentalité en pré et post-natal en créant un lien entre les familles et les enfants.

Différentes activités sont proposées : ateliers massages parents-bébés et parents-enfants, cercle de parents et femmes enceintes, hypnose périnatale, ateliers détente entre femmes, ateliers parents-enfants, sorties familles ... Elles auront lieu sur Théhillac sauf pour les sorties familles.

Le lundi 12 juillet aura lieu en ligne via zoom une conférence sur les bienfaits des massages parents-bébé de 21h à 22h gratuit inscription par mail ou téléphone.

Contact par mail : [naitre.accompagner.grandir@gmail.com](mailto:naitre.accompagner.grandir@gmail.com) ou téléphone : 06.89.68.33.18 pour tous renseignements complémentaires et programme. Page facebook Association Naître Accompagner Grandir.

## Elections Départementales

Inscrits : 476

### 1<sup>er</sup> Tour : 20 juin 2021

Votants : 150

Blancs : 15

Nuls : 2

Exprimés : 133

<b>Binôme</b>	<b>Voix</b>
ALLAIN Georges et LEVESQUE Laëtitia	22
HUET Bernard et PATMANABHIN Catherine	3
CHESNAIS Yannick et PIEL Mickaëlle	24
HERRY Marie-Hélène et POULAIN Thierry	84

### 2<sup>ème</sup> Tour : 27 juin 2021

Votants : 138

Blancs : 13

Nuls : 2

Exprimés : 123

<b>Binôme</b>	<b>Voix</b>
CHESNAIS Yannick et PIEL Mickaëlle	31
HERRY Marie-Hélène et POULAIN Thierry	92

## Elections Régionales

Inscrits : 476

### 1<sup>er</sup> Tour : 20 juin 2021

Votants : 150

Blancs : 13

Nuls : 1

Exprimés : 136

Liste conduite par	Voix
Hissons haut la Bretagne – LE CALLENNEC Isabelle	22
Bretagne d'avenir – DESMARES-POIRRIER Claire	8
Un notre monde – DAVIET Christophe	0
Bretagne insoumise – CADALEN Pierre-Yves	3
Tous unis contre l'islamophobie, agir pour ne pas subir – ELAHIAR Kame	0
Nous la Bretagne avec Thierry Burlot – BURLLOT Thierry	20
La Bretagne avec Loïg – CHESNAIS-GIRARD Loïg	37
La Bretagne en héritage – CHAUVEL Yves	0
Lutte ouvrière – faire entendre le camp des travailleurs – HAMON Valérie	6
Une Bretagne forte, liste soutenue par le rassemblement national – PENNELLE Gilles	23
Bretagne ma vie – CUEFF Daniel	12
Bretagne responsable – MARTIN Joannic	4
Debout la Bretagne Debout la France – CABAS David	1

### 2<sup>ème</sup> Tour : 27 juin 2021

Votants : 138

Blancs : 8

Nuls : 3

Exprimés : 127

Liste conduite par	Voix
Hissons haut la Bretagne – LE CALLENNEC Isabelle	27
Bretagne d'avenir – DESMARES-POIRRIER Claire	12
Nous la Bretagne avec Thierry Burlot – BURLLOT Thierry	16
La Bretagne avec Loïg – CHESNAIS-GIRARD Loïg	49
Une Bretagne forte, liste soutenue par le rassemblement national – PENNELLE Gilles	23

### Soirées Cabaret au Jardin – Théhillac – 16 et 17 Juillet

Nous lançons une deuxième édition cette année de nos soirées « Cabaret au Jardin » au 10 Chemin des Mares à Théhillac, les 16 et 17 Juillet prochain.

Au programme : les artistes locaux avec les danseuses de **Lyv'n'ko Cabaret**, l'humoriste **Jean Piépié** ainsi qu'un duo de chanteuses de la région nantaise **Les 2'Moiselles** avec les moyens techniques de **Autonome Evènements**. Le spectacle organisé en 2 parties de 1h15 débutera à 21h.

Vous pouvez prendre vos billets à la poste du Mardi au Samedi de 9h à 11h30 (11h le samedi) ou les réserver directement sur internet - Billetterie en ligne sur **[www.billet.fr/cabaret-au-jardin1](http://www.billet.fr/cabaret-au-jardin1)**